



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ WINTER SCREENWASH

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial WINTER SCREENWASH
No du produit LGH005

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Liquide antigel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
BL9 6RE
TEL: 03 20 28 06 30

Fabricant TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
BL9 6RE
TEL: 03 20 28 06 30

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 161 764 5981
Numéro de téléphone des services nationaux d'urgence
ORFILA (01-45-42-59-59)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Flam. Liq. 3 - H226
Pour l'homme	Non classé.
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (1999/45/CEE) R10.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

WINTER SCREENWASH



Mention D'Avertissement	Attention	
Mentions De Danger	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Conseils De Prudence	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P403+235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
Conseils De Prudence Supplémentaires	P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241	Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
	P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
	P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P303+361+353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
	P370+378	En cas d'incendie : utiliser de la mousse, de la neige carbonique, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour éteindre le feu.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

ETHANOL	10.0 - <20.0%
No CAS : 64-17-5	No CE : 200-578-6
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225	Classification (67/548/CEE) F;R11

WINTER SCREENWASH

IPA	3.0 - <5.0%	
No CAS : 67-63-0	No CE : 200-661-7	Numéro D'Enregistrement: 01-2119457558-25-XXXX
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R67	
MÉTHANOL	0.5 - < 1.0%	
No CAS : 67-56-1	No CE : 200-659-6	Numéro D'Enregistrement: 01-2119433307-44
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 2 - H330 STOT Single 1 - H370	Classification (67/548/CEE) F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Informations générales

Consulter un médecin si les troubles persistent. Retirer la victime de la source de contamination. ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation.

Inhalation

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Consulter un médecin si les troubles persistent. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être nécessaire. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

Ingestion

Consulter un médecin si les troubles persistent. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Si la personne a un malaise ou a ingéré de grandes quantités (50-100 ml pour un adulte), la transporter immédiatement à la salle d'urgence avec cette fiche.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements souillés et laver la peau abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Ne pas se frotter les yeux. Rincer abondamment immédiatement à l'eau claire pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. En cas d'irritation prolongée, se rendre aux urgences et apporter cette fiche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation.

Inhalation

À des concentrations élevées, les vapeurs sont assoupissantes et peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges, et avoir des effets sur le système nerveux central. Irritation du nez, de la gorge et des voies aériennes.

WINTER SCREENWASH

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. L'ingestion de grandes quantités peut entraîner perte de conscience. Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'ivresse. Sensation de brûlure dans la bouche.

Contact avec la peau

Un contact prolongé avec la peau peut entraîner des rougeurs et de l'irritation. Dermite mineure, éruption cutanée.

Contact avec les yeux

Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : **CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !**

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE ! Provoque des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au niveau du sol jusqu'aux sources d'inflammation. Peut se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'allumage et entraîner un retour de flamme.

Risques particuliers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air, même à la température ambiante. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent donc au niveau du sol et au fond des récipients. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une escarille.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Faire attention au risque de re-départ du feu et au risque d'explosion. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée ! Ne pas déverser d'eau directement sur la fuite de matière.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Évacuer immédiatement la zone dangereuse.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Ce produit ne doit pas être jeté en pleine nature, mais recueilli et remis aux autorités locales après accord préalable.

WINTER SCREENWASH**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Assurer une ventilation adéquate et rassembler le produit répandu. Empêcher l'écoulement dans un égout. Absorber les déversements avec une matière absorbante adéquate.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Porter un vêtement de protection complet pour une exposition prolongée et/ou des concentrations élevées. Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Éviter l'inhalation de vapeurs/aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de brume/aérosols. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder les récipients hermétiquement fermés. Garder debout. Entreposer dans le récipient original. Entreposer à distance de : Acides. Matière oxydante.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Appellation	NORM E	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
ETHANOL	VLEP	1000 ppm	1900 mg/m ³	5000 ppm	9500 mg/m ³	
IPA	VLEP			400 ppm	980 mg/m ³	
MÉTHANOL	VLEP	200 ppm	260 mg/m ³	1000 ppm	1300 mg/m ³	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Mesures d'ingénierie

Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. Assurer une ventilation efficace.

WINTER SCREENWASH**Protection respiratoire**

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, changer de gants souvent. Les gants en nitrile sont recommandés. Les gants de protection en PVC ou caoutchouc sont recommandés.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.

Autres Mesures De Protection

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Liquide clair.
Couleur	Bleu.
Odeur	Aucune odeur caractéristique.
Solubilité	Miscible avec l'eau
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	88°C
Point de fusion (°C)	Non déterminé.
Densité relative	0.960g/cm ³ 20°C
Densité de vapeur (air=1)	Non déterminé.
Pression de vapeur	Non déterminé.
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Valeur pH, Solution Concentrée	7.50
Viscosité	1 cSt 20°C
Température de décomposition (°C)	Non déterminé.
Seuil D'Odeur, Bas	Non déterminé.
Seuil D'Odeur, Haut	Non déterminé.
Point d'éclair (°C)	34°C
Température d'auto-inflammation (°C)	Non déterminé.
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)	Non déterminé.
Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)	Non déterminé.
Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)	Non déterminé.
Propriétés comburantes	Non disponible.

WINTER SCREENWASH**9.2. Autres informations**

Aucune.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Réaction avec: Acides. Aldéhydes. Isocyanates. Les agents oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non déterminé.

10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les oxydants forts. Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec les acides. Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes. Réagit violemment avec : Métaux alcalins comme le sodium, le potassium et le barium.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Acides forts. Oxydants forts. Métaux alcalins. Oxydes métalliques. Aldéhydes. Isocyanates.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucunes dans les conditions normales.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité**12.2. Persistance et dégradabilité**

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Coefficient de partage

Non déterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Coefficient de adsorption/désorption

Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

WINTER SCREENWASH**12.6. Autres effets néfastes**

Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Confirmer les méthodes d'élimination auprès de l'ingénieur de l'environnement et d'après les normes locales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1. Numéro ONU**

No. UN (ADR/RID/ADN)	1993
No. UN (IMDG)	1993
No. UN (ICAO)	1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL, IPA)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	3
Classe ADR/RID/ADN	Classe 3 : Liquides inflammables.
No. D'Étiquette ADR	3
Classe IMDG	3
Classe/Division ICAO	3
Étiquettes De Transport	

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage ICAO	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-E, S-E

WINTER SCREENWASH

Code Hazchem •3Y
No. De Danger (ADR) 30
Code restriction de tunnel (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date de révision 14/07/2014

Révision 1

État De La Fiche De Sécurité Approuvé.

Phrases - R (Texte Intégral)

R11 Facilement inflammable

R10 Inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R39/23/24/25 Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Mentions De Danger Completes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact avec la peau.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes <<Organs>>.